

BON A SAVOIR

PENSIONNAT DE PASSY-FROYENNES

Direction - Secrétariat

Le secrétariat et la comptabilité sont situés au 1^{er} étage.

La secrétaire : Mme Naidoo Dineshni

Téléphone : +32 69 250 304

Mail : dineshni.naidoo@pslt.be

Le comptable : M. Bocage Rémy

Téléphone : +32 69 250 303

Mail : compta@pslt.be

La direction et sous-direction sont situées au 1^{er} étage (bâtiment en façade).

Le directeur : M. Trooster Maurice.

Téléphone : +32 69 250 301

Mail : maurice.trooster@pslt.be

Le directeur adjoint : M. Senelle Antoine.

Mail : educ.hot@pslt.be

Fumerie

A Saint-Luc, comme dans toutes les écoles belges, la règle est l'interdiction du tabac.

Un élève ne peut donc pas se permettre de fumer ni dans les bâtiments, ni dans le parc, ni même dans un véhicule parqué dans notre propriété. La règle est évidemment d'application dans les chambres, locaux et corridors. Ceci concerne tous les élèves, majeurs compris.

Etude premier degré

Afin d'aider nos plus jeunes à être plus efficaces, nous avons mis en place une étude dirigée bien utile afin d'acquérir une méthode de travail.

Nous travaillons en collaboration avec l'école car c'est un professeur de Saint-Luc qui dirige l'étude.

Nous suivons également très attentivement leurs résultats scolaires.

Internet pour tous

Chaque interne reçoit lors de son entrée un code Wifi personnel. Ce code permet de se connecter à internet dans les salles communes, aux périodes autorisées.

Souriez, vous êtes filmés

L'entrée de la propriété et quelques abords de bâtiments sont sécurisés notamment par des caméras de surveillance.

De plus en plus de portes principales sont accessibles via une carte magnétique qui renseigne sur les ouvertures et passages.

Que devez-vous amener le 1^{er} jour ?

Quelques objets de décoration, posters afin de personnaliser votre chambre. Également une couette, housse de couette ou draps. Votre nécessaire de toilette, éventuellement une paire de pantoufle, chaussons, un peignoir.

Sandwich.

Les élèves peuvent recevoir un « lunch paquet » le vendredi midi s'ils le commandent le mercredi auprès de leur éducateur/éducatrice. Composé d'un sandwich garni ou une salade, d'un fruit, biscuit et soda ou eau, il est facturé 4 euros soit quasi à prix coûtant.

Les lunches seront disponibles à la porte d'entrée blanche de la cuisine (entrée du personnel) entre 12h00 et 12h30 uniquement.

Toutes les commandes seront facturées par trimestre directement sur votre compte. Plus d'annulation possible après 08h00 le vendredi.